

PLAN 2020  
-  
2026

# DE MANDAT

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE :  
Aurec-sur-Loire ● La-Séauve-sur-Semène ● Pont-Salomon  
Saint-Didier-en-Velay ● Saint-Ferréol-d'Auroure  
Saint-Just-Malmont ● Saint-Victor-Malescours



EDITO .....	3.
LE TERRITOIRE DE LOIRE SEMÈNE .....	4.
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE .....	6.
LA MÉTHODE D'ÉLABORATION DU PLAN DE MANDAT : <u>SOURCE DE DÉBAT</u> .....	8.
LES OBJECTIFS DU PLAN DE MANDAT : <u>SOURCE DE SENS</u> .....	10.
LES CONDITIONS DE SUCCÈS DU PLAN DE MANDAT : <u>SOURCE DE RÉUSSITE</u> .....	11.
NOTRE SOCLE COMMUN : <u>SOURCE D'ÉQUILIBRE</u> .....	11.
NOS AMBITIONS .....	12.



*L'élaboration d'un Plan de Mandat est une œuvre collective dans laquelle la parole du nouvel élu est précieuse et gage d'une certaine indépendance.*

*Lors des dernières élections municipales et communautaires, un souffle de renouvellement a ainsi permis d'accueillir deux tiers de nouveaux élus au conseil communautaire.*

*J'ai souhaité, soutenu par le bureau communautaire, conduire une large concertation pour recueillir les aspirations, les envies, la vision de chacun.*

*Ainsi au fil de l'avancée de cette construction de Plan de Mandat, nous avons pu identifier des ambitions, une vision partagée et un sens commun à notre future action.*

*Les élus ont bien compris qu'un Plan de Mandat reflétait un intérêt communautaire, une aventure commune, qui ne pouvait s'articuler par l'addition d'intérêts particuliers. Le Plan de Mandat qui va guider notre action met en avant une notion incontournable : la transversalité. Pour être plus concret, toute orientation, toute décision qui sera portée par la Communauté de Communes sera motivée par notre volonté de vivre, de travailler, de s'épanouir, de se divertir, de se cultiver au sein d'un territoire préservé et solidaire.*

*Il apparait clairement que les élus sont très fiers de ce territoire qui dépasse les limites de leur propre commune, nouveaux ou plus expérimentés, ils ont affirmé le souhait de s'inscrire dans la modernité sans trahir leur identité.*

*Ce Plan de Mandat affiche des ambitions à la hauteur des motivations exprimées par tous les membres des commissions. L'étendue de sa mise en œuvre sera conditionnée aux soutiens de nos partenaires (Europe, Etat, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) mais également par notre capacité à dégager des marges de manœuvre financière.*

*Les élus ont ainsi mis en avant des défis que nous devons relever, étudier ou débattre pour conduire notre mandat.*

*Cet exercice démocratique, qui a été source d'échanges et de discussions, a également révélé un réel besoin en termes d'information, de communication et d'apprentissage.*

*Les mécanismes réglementaires qui ont fondé la Communauté de Communes d'aujourd'hui et qui feront évoluer celle de demain doivent être mieux partagés, au travers d'une pédagogie adaptée.*

*Cette feuille de route, signe de notre engagement, constituera notre source d'inspiration.*

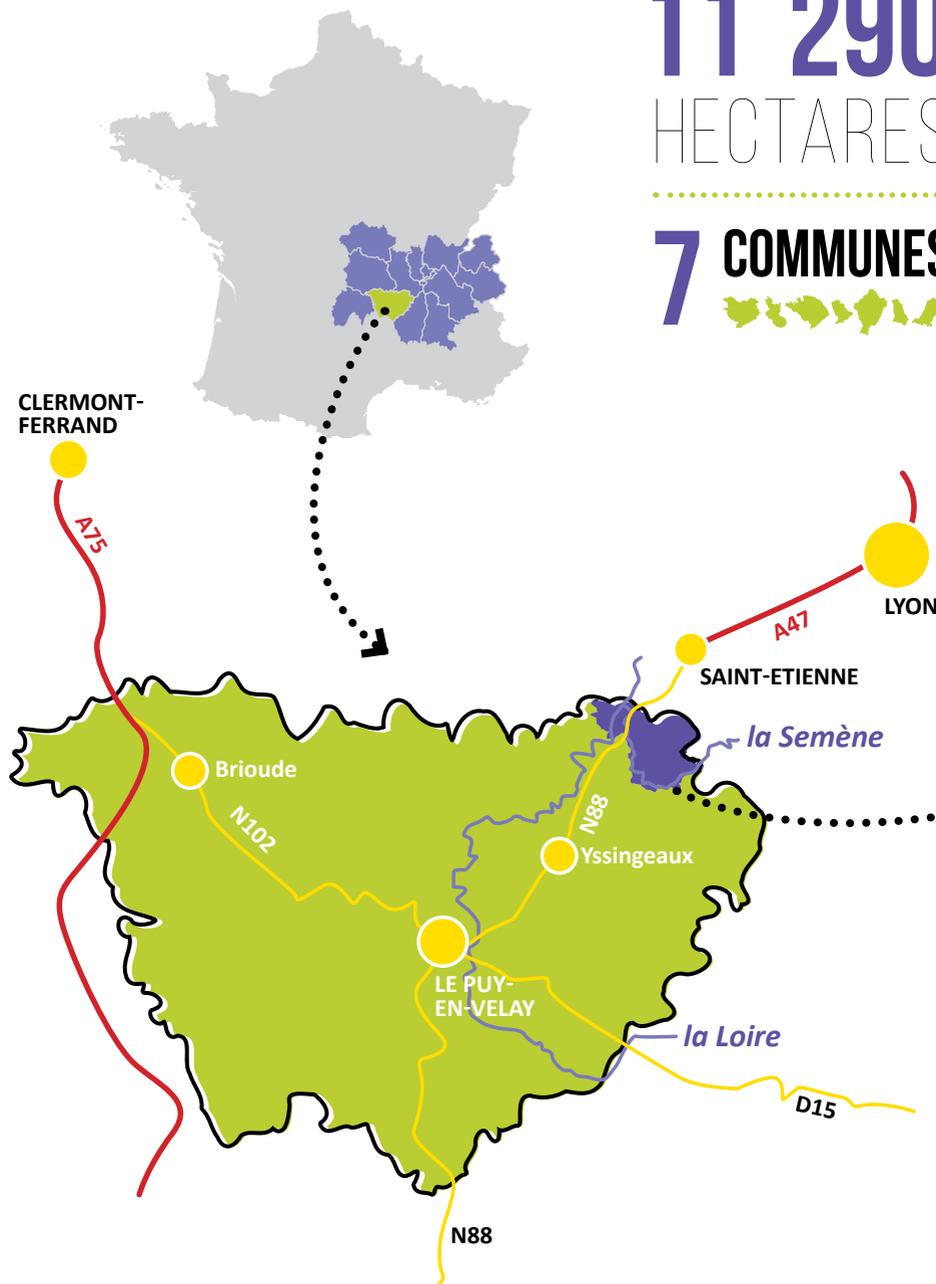
”

Frédéric Girodet

Président de  
la Communauté  
de Communes  
Loire Semène

11 290  
HECTARES

7 COMMUNES



20 787 HABITANTS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020



DONT 5532 JEUNES DE MOINS DE 19 ANS

1 948 ENTREPRISES PRÉSENTES  
(y compris auto-entreprises)



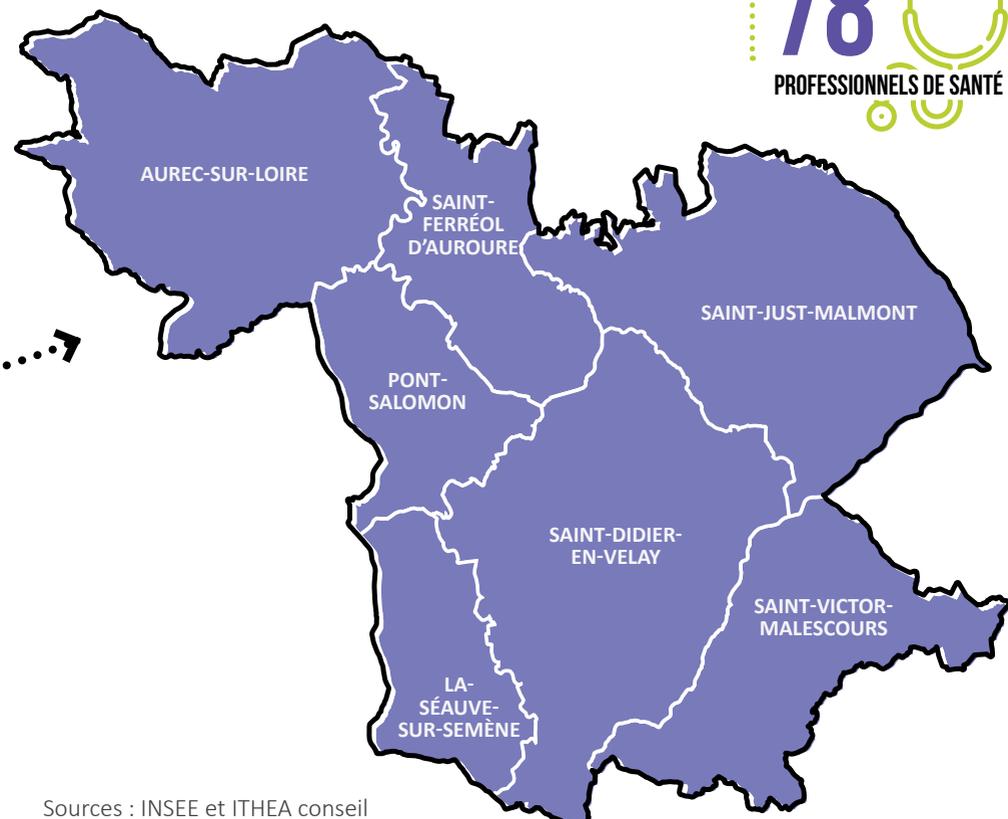
DONT 396 CRÉÉS APRÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

4 965  
EMPLOIS

0,6 emploi pour un actif

89 COMMERCES  
ET SERVICES  
DE PROXIMITÉ

78  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Sources : INSEE et ITHEA conseil  
2020 (diagnostic social de la CCLS)



## CADRE DE VIE

### VOIRIE

Création, aménagement et entretien de 31 km de voiries d'intérêt communautaire (VIC)

### CYCLE DE L'EAU

Assainissement collectif et non collectif, eaux pluviales, eau potable et rivières

### PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Espaces naturels et petit patrimoine rural, balayage, fleurissement

### DÉCHETS

Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés

## QUI EST-ELLE ?

- Créée le **28 décembre 2000**
- **31 élus** ● **105 agents**
- **10 millions d'€** de budget de fonctionnement et **3 millions d'€** de budget d'investissement

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Soutien, accompagnement, promotion des acteurs économiques

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Interventions en matière de planification (Schéma de Cohérence Territoriale), occupation des sols, politique foncière pour l'accueil des activités économiques, habitat, SIG, développement du numérique, aire d'accueil des gens du voyage, aire de covoiturage...

### TOURISME

Politique de développement touristique

## EQUIPEMENTS

Construction, entretien et gestion des équipements culturels, sportifs et touristiques d'intérêt communautaire

## SERVICES A LA POPULATION

### CULTURE

Politique culturelle : saison culturelle, lecture publique et enseignement musical

### FAMILLE / SOCIAL

Interventions en matière de petite enfance, enfance, jeunesse et prévention de la délinquance.

Le plan de mandat 2020-2026 est l'aboutissement d'une réflexion qui s'est appuyée sur **plusieurs temps de travaux et de concertation** avec l'ensemble des élus.

## TEMPS 1

### UNE SÉANCE COLLECTIVE POUR ENTRER DANS LA DÉMARCHE ET BÂTIR UNE VISION COMMUNE

Réunis au complet, les élus ont :

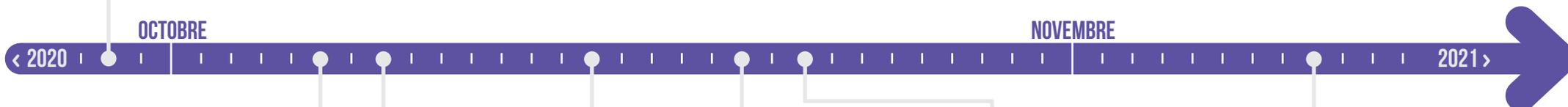
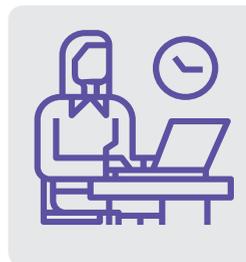
- Partagé leurs avis sur le précédent plan de mandat et l'atteinte des objectifs fixés,
- Exprimé leurs attentes relatives au plan de mandat 2020-2026, dans sa réalisation et dans ses résultats,
- Travaillé sur une vision commune d'avenir pour le territoire, ses habitants et ses entrepreneurs.

## TEMPS 3

### UNE ENQUÊTE NUMÉRIQUE POUR PARTAGER LES DÉFIS DU MANDAT ET LES PRIORISER

Rattrapée par le contexte sanitaire, la dernière séance collective a du être remplacée par une enquête numérique. 64 élus ont participé, sur les 75 interrogés, contribuant à prioriser collectivement les défis issus du travail en commissions et en plénière.

La matière issue de ces différents temps de concertation constitue le socle de ce plan de mandat 2020-2026 et alimente directement les pages suivantes.



## TEMPS 2

### 7 COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR PRÉCISER LES ENJEUX ET PRIORITÉS DU MANDAT



Les élus se sont réunis par commission pour débattre des enjeux plus spécifiques et des actions mener.

## LES OBJECTIFS DU PLAN DE MANDAT : SOURCE DE SENS

Le plan de mandat est la traduction opérationnelle d'une ambition politique sur le long terme. Il s'agit de se fixer des orientations pour relever les défis auxquels notre territoire, nos populations, nos entrepreneurs et nos services vont être confrontés dans les 6 ans à venir.

C'est aussi l'occasion de fédérer les élus et le personnel de la Communauté de Communes et des communes autour d'un projet commun pour le territoire.

Conformément à la volonté des élus de Loire Semène, ce plan de mandat devra permettre de :

- **Partager une vision commune et des ambitions pour le territoire** autour d'une situation initiale et d'un futur souhaité.
- **Rédiger la feuille de route de la mandature :**
  - Une dynamique et une direction définies par les élus ;
  - Des objectifs à atteindre.
- **Donner un guide à décliner en plan d'actions pour l'intervention des services.**
- **Rendre visible et lisible l'action de la Communauté de Communes** pour les habitants et les entrepreneurs du territoire.

## LES CONDITIONS DE SUCCÈS DU PLAN DE MANDAT : SOURCE DE RÉUSSITE

Afin de porter l'ensemble des ambitions affichées et de relever les défis associés, les élus communautaires souhaitent garder à l'esprit les conditions de réussite suivantes, qui devront rester le fil conducteur de l'action publique :

- **Le souci de l'intérêt communautaire** reposant sur la cohérence, l'équité et la solidarité territoriale.
- **Le réalisme des engagements** au travers d'une programmation financière à la fois viable et équilibrée.
- **Une gouvernance élargie**, permettant l'implication régulière des communes dans les choix stratégiques et un travail approfondi autour de la mutualisation, garante à la fois d'efficacité et d'équilibre territorial.
- **Une communication plus affirmée** auprès des acteurs du territoire (habitants, acteurs économiques, associations, ...) afin de renforcer la visibilité et la compréhension de l'action communautaire.

## NOTRE SOCLE COMMUN : SOURCE D'ÉQUILIBRE

Notre territoire « Loire Semène » est **un territoire constitué de nombreux équilibres qu'il conviendra de préserver** dans les années à venir.



Entre **ruralité** (environnement et cadre de vie préservé, tranquillité, proximité, lien) et **proximité de bassins urbains** (accessibilité, dynamique de l'emploi et du tissu associatif, services de santé).



Entre **traditions** (savoir-faire, convivialité, entraide) et **innovation** (accueil et accompagnement des entreprises, accès au numérique, développement touristique).



Entre **logiques communautaires et autonomie des communes :** exercice des compétences intercommunales dans le cadre d'une solidarité financière et de mise en commun de moyens (mutualisation) permettant à chacun d'atteindre ses objectifs.



# NOS AMBITIONS

## NOS AMBITIONS

Le plan de mandat doit refléter l'investissement de la collectivité en direction du territoire et de ses acteurs (habitants, acteurs économiques, associations, ...)

Il repose sur les postulats suivants :

- Une vision **globale** et **transversale** de l'**attractivité** de notre territoire : permettre un développement territorial soucieux d'un équilibre entre habitat, activités économiques et cadre de vie.
- Une **préoccupation** pour **l'ensemble des acteurs** de notre territoire dans un souci d'équité et de solidarité : permettre à chacun de vivre et s'épanouir.
- Un souci majeur pour le **futur** de notre territoire : s'inscrire dans une perspective de durabilité et de transition écologique.

CE PLAN DE MANDAT EST AINSI DÉCLINÉ SELON **3 AMBITIONS** QUI METTENT EN SCÈNE LES DÉFIS DE FAÇON TRANSVERSALE :

**AGIR SUR NOTRE  
BIEN COMMUN**  
SOURCE DE  
PÉRENNITÉ

**AGIR POUR TOUS  
NOS ACTEURS**  
SOURCE DE  
DYNAMISME

**AGIR ENSEMBLE  
RE-SOURCES**

### DES DÉFIS À DES NIVEAUX DE MATURITÉ DIFFÉRENTS

Le travail de concertation a fait émerger des défis, puis les a priorisés :

#### CERTAINS SONT À METTRE EN ŒUVRE :

Ils font particulièrement l'unanimité, revêtent un caractère d'urgence, sont vitaux au regard des missions de la Communauté de Communes...

#### D'AUTRES SONT À ÉTUDIER :

Ils font consensus sur le fait de les étudier, ils sont importants mais à engager dans un second temps, ...

#### ENFIN, CERTAINS RESTENT À DÉBATTRE :

Ils requièrent plus de temps pour échanger ou pour être approfondis techniquement.

## AGIR SUR NOTRE BIEN COMMUN - SOURCE DE PÉRENNITÉ

>>> Nous disposons d'un environnement et d'un cadre de vie remarquables, qui nous différencient et qu'il convient de préserver.

>>> Nous intervenons sur des composantes de l'aménagement du territoire (aménagement, habitat, gestion de l'eau et des déchets, équipements, petit patrimoine...) qui nécessitent d'avoir une approche transversale afin de garantir un équilibre et une cohésion territoriale.

>>> Nous avons la responsabilité d'agir et d'engager la transition écologique qui garantira notre bien-être futur.



## MENER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE L'EAU AUTOUR DE SON CYCLE : DU MILIEU NATUREL À L'ASSAINISSEMENT

### 📋 Défis à mettre en œuvre :

- Mutualiser la gestion de la ressource en eau pour un fonctionnement unique et clarifié.
- Trouver une organisation opérationnelle sur l'eau et l'assainissement à l'échelle du bassin versant.
- Mener de front l'homogénéisation de la tarification « eau potable » et « assainissement ».
- Planifier les investissements sur les domaines de l'eau sur plusieurs années pour optimiser les capacités de traitement.
- Etudier et cartographier les petits cours d'eau secondaires et les risques d'inondation notamment, pour mieux connaître et mieux agir.
- Communiquer auprès des propriétaires et des communes pour s'assurer de la bonne prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les nouvelles constructions notamment.
- Contrôler pour s'assurer du respect des recommandations et de la bonne réalisation des travaux.
- S'impliquer davantage dans l'élaboration et la mise en œuvre des Contrats de Rivière avec les partenaires (EPAGE, Saint-Etienne Métropole).

### 🔍 Défis à étudier :

- Apporter des adaptations selon les études : aux PLU, aux ouvrages.
- Se démarquer dans notre politique de gestion des cours d'eau, en œuvrant pour leur mise en valeur patrimoniale et touristique.



## STRUCTURER NOTRE ATTRACTIVITÉ AUTOUR DE PÔLES DYNAMIQUES ET INNOVANTS (VIVRE, TRAVAILLER, SE DIVERTIR, SE DÉPLACER, CONSOMMER SUR NOTRE TERRITOIRE)

### 📋 Défis à mettre en œuvre :

- Planifier le développement des centre-bourgs de manière transversale (qualité architecturale, projets innovants, espaces partagés et conviviaux, développement des mobilités douces, espaces piétonniers, habitat, commerces/services...).
- Travailler sur la lutte contre l'habitat indigne et les logements vacants.



## ENGAGER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR LE CLIMAT

### 📋 Défis à mettre en œuvre :

- Sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire.
- Agir sur les déchets : tarification, réduction à la source, amélioration du tri, développement du compostage.
- Agir sur les énergies : production d'énergies renouvelables locales, réduction des consommations.
- Développer les circuits courts.

### 🔍 Défis à étudier :

- Informer sur les dispositifs existants : guichet unique.
- Agir sur la mobilité : favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle.
- Agir sur la biodiversité : diagnostic et préservation.



## METTRE EN SCÈNE NOTRE PATRIMOINE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE DE LA DESTINATION GORGES DE LA LOIRE

### 📋 Défis à mettre en œuvre :

- Qualifier l'offre touristique de pleine nature et élargir à d'autres typologies d'activités (visites culturelles, agritourisme, découverte de la gastronomie...).
- Mutualiser les compétences des trois territoires membres de la destination Gorges de la Loire pour mieux répondre aux clientèles.
- Inclure les musées dans la valorisation touristique du territoire.

### 🔍 Défis à étudier :

- Favoriser la représentation des acteurs socio-professionnels et la coopération public / privé.
- Etudier la faisabilité d'aménagement d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée reliant Dunières à Firminy.

## AGIR POUR TOUS NOS ACTEURS - SOURCE DE DYNAMISME

»» Nous accompagnons nos habitants dès leur plus jeune âge et sommes des interlocuteurs privilégiés des familles au travers de nos politiques petite enfance / enfance et jeunesse, mais également de prévention lors de situations de rupture.

»» Nous pouvons agir de manière ambitieuse en matière de cohésion sociale mais également d'attractivité grâce à nos interventions dans les domaines de la culture et des loisirs.

»» Nous pouvons privilégier des démarches actives d'écoute et d'accompagnement et sommes à l'interface de l'action de plusieurs acteurs institutionnels, avec lesquels nous pouvons travailler de manière renforcée.

»» Nous devons être identifiés comme l'interlocuteur ressource « incontournable » des acteurs économiques dans leurs souhaits d'installation ou de développement sur le territoire, en accord avec notre socle commun d'équilibre.





## PRÉVENIR LES SITUATIONS DE RUPTURE DANS UNE LOGIQUE DE MÉDIATION

### 📋 Défis à mettre en œuvre :

- Dissocier prévention et répression pour élargir le travail de prévention en s'adressant à l'ensemble des habitants dont les publics jeunes (en difficulté ou non).
- Travailler sur des projets en lien avec la « citoyenneté » et non uniquement sur des projets « occupationnels ».
- Privilégier la logique « d'aller vers » : médiation avec une équipe pluridisciplinaire.

### 🔍 Défis à étudier :

- Impliquer l'ensemble des acteurs de façon transversale et travailler en coordination (acteurs de la prévention, de la jeunesse, familles).
- Mutualiser un service de répression des incivilités.



## RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES DANS UN SOUCI D'ACCESSIBILITÉ ET D'ÉQUITÉ

### 📋 Défis à mettre en œuvre :

- Veiller à un équilibre des modes de garde et à leur juste répartition territoriale.
- Travailler sur l'équilibre public / privé sur les structures enfance-jeunesse.
- Travailler sur la tarification des services et la politique de recouvrement afin de tendre au juste coût pour le citoyen.

### 🔍 Défi à étudier :

- Renforcer les liens entre la collectivité et les différentes structures (notamment associatives).

### 🗣️ Défi à débattre :

- Favoriser l'implication des familles dans les différentes structures et actions.



## PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS AU TRAVERS DE POLITIQUES CULTURELLES ET DE LOISIRS

### 📋 Défis à mettre en œuvre :

- Travailler une offre intergénérationnelle qui corresponde à la mixité des publics ciblés.
- Inclure la culture comme levier d'attractivité du territoire : médiathèques, école de musique, patrimoine, saison culturelle...
- Co-construire avec les communes, les acteurs culturels et les habitants la politique culturelle : lecture publique, saison culturelle, interventions dans les écoles, école de musique.
- Promouvoir le dynamisme des réseaux de lecture publique et de l'école de musique.

### 🔍 Défis à étudier :

- Proposer des actions visant à l'ouverture d'esprit : tables rondes, conférences, débats...
- Créer un événement annuel de plein air grand public fédérateur sur l'ensemble du territoire.
- Améliorer la qualité de l'offre des musées du territoire : accessibilité, modernité, renouvellement, numérique.
- Mieux valoriser les musées en programmant des événements culturels : en faire des lieux de rencontre, des lieux de spectacle.

### 🗣️ Défi à débattre :

- Impulser la mutualisation des salles, les lieux et les compétences sur le domaine culturel.





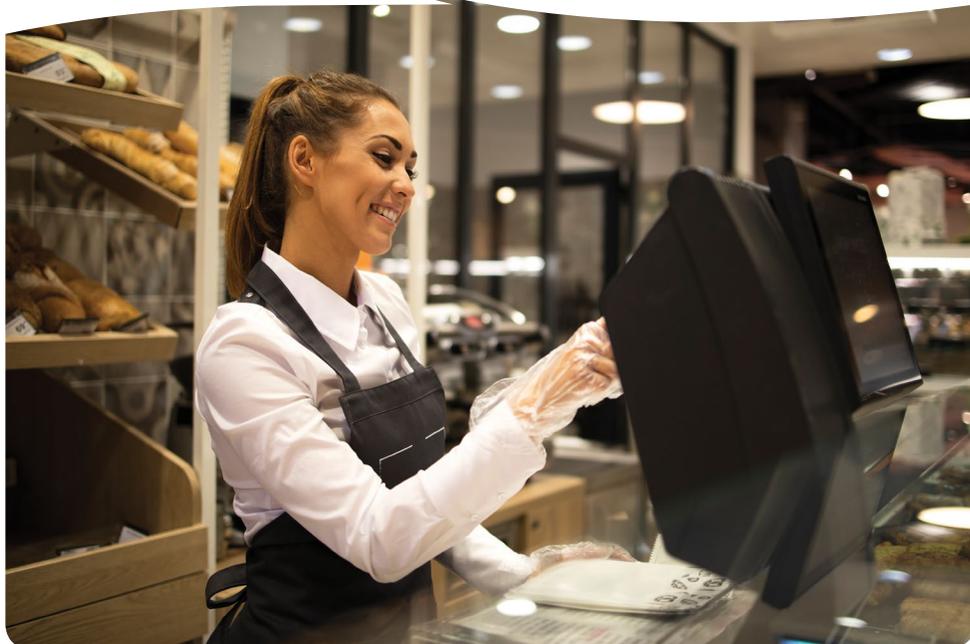
## CONFORTER NOTRE POSITION D'UN TERRITOIRE À L'ÉCONOMIE AMBITIEUSE, INNOVANTE ET VARIÉE, SOURCE D'UN DÉVELOPPEMENT PÉRENNE

### Défis à mettre en œuvre :

- Définir les modalités d'accompagnement au développement des commerces de « demain » (mise à disposition de locaux, appui aux porteurs de projets, développement de consignes, passage au numérique, commandes en ligne).
- Agir sur le foncier et l'immobilier : anticipation des besoins des entreprises, optimisation de l'existant, constitution de réserves.
- Favoriser l'accueil des entreprises à taille humaine (PME) et génératrices d'emplois.
- Avoir un animateur de terrain, de proximité, en charge des relations avec les entreprises pour s'organiser sous forme de guichet unique.
- Maintenir une fiscalité économique cohérente et attractive (en lien avec les territoires voisins).

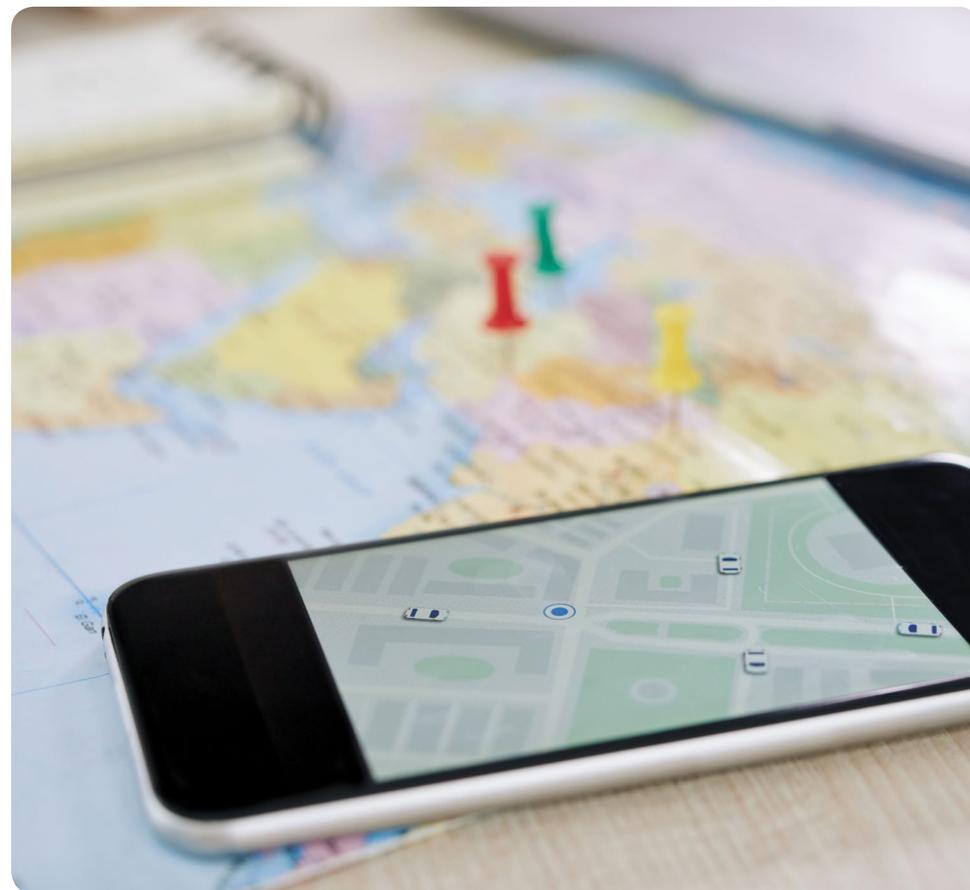
### Défi à étudier :

- Développer les aides économiques pour favoriser l'installation et le développement des entreprises.



## AGIR ENSEMBLE - RE-SOURCE

- >>> Nous sommes les gestionnaires d'un patrimoine commun (bâtiments, voiries, cours d'eau) qui nécessite des moyens humains et financiers.
- >>> Nous disposons d'outils (Système d'Information Géographique - SIG) qui nous permettent de mieux connaître notre territoire et d'optimiser notre action.
- >>> Nous nous inscrivons dans un contexte global de diminution des ressources financières qui nous engage à des efforts en termes de mutualisation.
- >>> Nous sommes dans un contexte qui nous invite à renforcer notre effort d'innovation autour du numérique, tant pour favoriser notre communication interne que pour renforcer notre attractivité externe.





## GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT)

### 📋 Défis à mettre en œuvre :

- Définir une politique pluri-annuelle d'investissement sur les voiries, affichée et communiquée.
- Définir un protocole de travail annuel sur les voiries entre les communes et la Communauté de Communes (individualisé au besoin par commune) et le communiquer : rôle de l'élu, lien avec les services techniques.
- Poursuivre la rénovation thermique et acoustique des bâtiments, accélérer leur mise en accessibilité.
- Impliquer davantage les communes dans les rénovations des bâtiments communautaires : définir des conventions.
- Engager des démarches d'exemplarité et de développement durable sur notre patrimoine communautaire.

### 🔍 Défi à étudier :

- Envisager des aménagements de sécurisation sur les voiries d'intérêt communautaire.

### 🗣️ Défi à débattre :

- Se laisser la possibilité de faire évoluer l'intérêt communautaire des voiries dans le cadre du mécanisme réglementaire de transfert de charges.



## RENFORCER LES OUTILS AU SERVICE D'UNE MEILLEURE INTER-CONNAISSANCE (DES SERVICES, DES COMMUNES) ET D'UNE MEILLEURE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

### 📋 Défis à mettre en œuvre :

- Renforcer les liens entre les communes et l'intercommunalité pour une meilleure communication.
- Sensibiliser et former au SIG (présentation à l'ensemble des communes : élus et agents).
- Identifier des relais dans les communes afin de faire vivre le SIG.
- Harmoniser la communication à l'échelle de la Communauté de Communes pour mieux répondre aux usagers des services Eau et Assainissement.
- Développer la communication sur les dispositifs économiques existants et leurs modalités.
- Positionner le numérique comme vecteur de communication, de valorisation, de médiation au service de la culture.
- Valoriser les savoir-faire en développant des médias attractifs (événements locaux, expositions).
- Valoriser le petit patrimoine en développant des médias attractifs (panneaux, balades commentées, carte interactive...).

### 🔍 Défi à étudier :

- Développer la communication sur les services à la population existants et leurs modalités, notamment par le numérique.



## DÉFINIR LES MOYENS DE FAIRE MIEUX ET PLUS, TOUS ENSEMBLE

### 📋 Défi à mettre en œuvre :

- Rechercher un enrichissement mutuel entre la Communauté de Communes et les communes : sans perte d'autonomie financière pour les communes et sans grever le budget de fonctionnement de la Communauté de Communes.

### 🔍 Défis à étudier :

- Maintenir les impôts à leur niveau actuel.
- Faire de la pédagogie sur les financements du bloc communes-intercommunalité.
- Se donner des moyens afin de financer des projets d'investissement structurants sur le territoire.



## **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE**

04 71 75 69 50 - 04 71 61 05 36

1 place de l'abbaye- 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

[accueil@loire-semene.fr](mailto:accueil@loire-semene.fr)

**[www.loire-semene.fr](http://www.loire-semene.fr)**